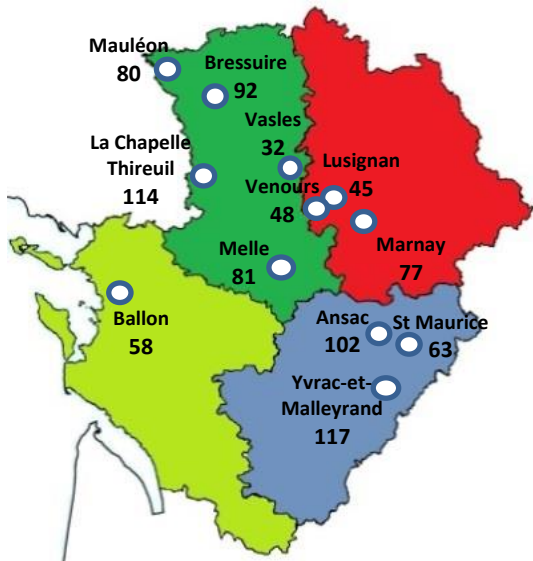
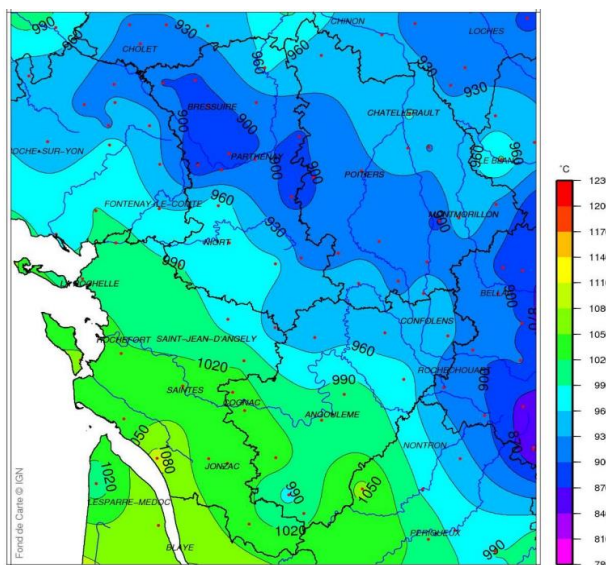


Gestion des refus au pâturage

POUSSE DE L'HERBE (kgMS/j/ha)



SOMME DES TEMPERATURES BASE 1er FEVRIER (au 07 mai 2023)

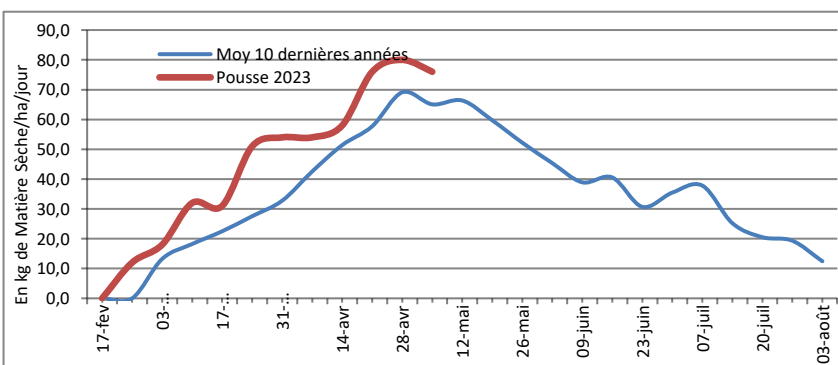


CONSEIL PATURAGE

N'hésitez pas à débrayer les parcelles avec une hauteur d'herbe supérieure à 17cm, et à les sortir du circuit de pâturage. Le gaspillage sera alors limité. Avec le premier tour de pâturage, vient la gestion des refus. Plusieurs types d'intervention sont possibles pour les limiter : maîtrise du chargement (l'augmentation du chargement limite le tri des animaux et donc l'apparition de refus), alterner les fauches et le pâturage, faire du pâturage mixte (bovin/ovin ou bovin/caprin), intervenir mécaniquement (selon les cas, il est possible d'ébousser, de réaliser un broyage systématique ou localisé, ou bien de faucher un jour avant de mettre les animaux au champ).

CONSEIL FAUCHE

Le climat et les températures clémentes ont permis à de nombreux éleveurs d'effectuer leur première coupe, que ce soit en ensilage ou en enrubannage, même si l'on a pu observer une hétérogénéité des parcelles fauchées, avec de belles hauteurs en bordures et des petites pousses en milieu de champs avec des densités d'andain moins importantes que les années précédentes à certains endroits. Les semis de maïs ont pu ainsi débuter. Une fois les bottes ramassées, l'engrais et le fumier ont pu être apportés. Les pluies qui s'en sont suivies ont favorisées les repousses, un bénéfice pour les stocks de fourrages. Vous pouvez également basculer vos parcelles fauchées en parcelles pâturées.



Cumuls pluviométrique du 1er janvier au 08 mai

Charente	Confolens	327
	Montbron	372
Charente Maritime	Trizay	320
	Vouhé	308
Deux-Sèvres	Bressuire	300
	Parthenay	332
	Melle	358
Vienne	Rouillé	328
	Lathus	313
	Lesigny	247

Alizée Breton (86) 06 79 42 74 47 - Marie Escure (16) 06 25 64 14 04 - Anne-Laure Lemaitre (17-79) 06 07 35 82 12



PRDA Nouvelle-Aquitaine, AE3 Systèmes sobres en intrants et intégration de la biodiversité, avec le soutien du Conseil Régional et de l'Europe



RÉGION Nouvelle-Aquitaine



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Partenaires :



CAMPUS DES SICAUDIÈRES
 ÉTABLISSEMENT PUBLIC



LYCÉE JACQUES BUJAUULT
 Terres & Paysages
 MELLE - NIORT